



1964 May 18th 1964

EXCELLENCE,

MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Je vous remercie de votre lettre du 28 mai ainsi que de l'honneur de vous adresser ce document.

Il est entendu que la délivrance d'une licence pour 1.000 tonnes de poisson est soumise à la fourniture intégrale du reste du contingent de petite taille n'est pas faite échec à l'objet de l'Accord de Commerce. L'Accord de Commerce ne fait pas mention de la fourniture de poisson de petite taille en provenance des pays mentionnés. Il est entendu que la délivrance d'une licence pour 1.000 tonnes de poisson est soumise à la fourniture intégrale du reste du contingent de petite taille en provenance des pays mentionnés. Il est entendu que la délivrance d'une licence pour 1.000 tonnes de poisson est soumise à la fourniture intégrale du reste du contingent de petite taille n'est pas faite échec à l'objet de l'Accord de Commerce.

Si le Gouvernement canadien agréait cette proposition, la présente Note vous répondrait pour constituer une partie intégrante de l'Accord de Commerce signé aujourd'hui. L'Accord de Commerce ne fait pas mention de la fourniture de poisson de petite taille en provenance des pays mentionnés. Il est entendu que la délivrance d'une licence pour 1.000 tonnes de poisson est soumise à la fourniture intégrale du reste du contingent de petite taille n'est pas faite échec à l'objet de l'Accord de Commerce. L'Accord de Commerce ne fait pas mention de la fourniture de poisson de petite taille en provenance des pays mentionnés. Il est entendu que la délivrance d'une licence pour 1.000 tonnes de poisson est soumise à la fourniture intégrale du reste du contingent de petite taille n'est pas faite échec à l'objet de l'Accord de Commerce.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération. J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Gouvernement canadien a accepté et accepte votre lettre et la présente réponse constitue une partie intégrante de l'Accord de Commerce signé aujourd'hui. Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma très haute considération.

W. T. A. TURGEON

Ministre des Pêches et des Océans

Ministère des Affaires étrangères
Lisbonne
Ministère des Affaires économiques et consulaires
Directeur général des Affaires économiques et consulaires
Excelência Senhor José Augusto Correia de Barros CBE